

St-Constant
20 septembre 2005

Commission pour le projet de l'autoroute 30.
À qui de droit.

Par la présente, je tiens à vous faire part de mes opinions sur le projet éventuel de la construction du tronçon Jean-Leman, pour le parachèvement de l'autoroute 30.

J'emprunte à tous les jours la 132 et le 2km présentement en construction. J'ai donc de sérieux doutes quant à la poursuite du tracé sud en zone agricole ou la nécessité du tronçon Jean-Leman. La logique n'a plus rien à voir avec le tronçon sud en zone agricole. Il ne reste que 5km à parachever sur la 132 et par l'ajout du tronçon Jean-Leman c'est un tracé d'une quinzaine de kilomètres. Alors, où est la logique en ces temps où le prix de l'essence grimpe en flèche, où les gaz carboniques des autos engendrent de sérieux problèmes à la planète. Et, en plus la région subira avec ce tronçon des pertes de milieux humides, d'un étang et d'un boisé. Et que dire des terres agricoles? Les incidences du tronçon Jean-Leman en milieu agricole sont très néfastes. En Montérégie, 70000 emplois dépendent du secteur alimentaire. Même s'il y a 30000 ha de disponibles en zone blanche pour la CMM, des pressions urbaines s'acharnent toujours sur le patrimoine collectif agricole. Les séances d'information ont prouvé cette éventualité. La terre arable c'est la pierre angulaire du dynamisme agricole de notre région et c'est chez nous que nous retrouvons la plus grande concentration de terres de haute qualité. N'attendons pas de devenir dépendants des autres pays pour notre alimentation. Une terre asphaltée c'est de la terre morte!

Le tronçon Jean-Leman est vraiment une agression environnementale et je le déplore grandement. J'espère que vous tiendrez compte de la nécessité de protéger tout ce qui favorise notre qualité de vie.

Merci de votre attention.
Sylvie Patton

